



Mr CARNET Olivier  
Représentant Syndical CGT

Vendredi 20 Mars 2020

Mr PERRIER Jérôme  
Représentant Syndical UGICT-CGT

A

Mr Luc EGOUMENIDES  
Directeur Général de TaM

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien pris connaissance du document « Consultation relative au projet de mise en œuvre du chômage partiel ».

Nous sommes « d'accord » en grande partie avec ce projet.

Cependant, depuis la rédaction de celui-ci les paramètres ont évolué notamment dans les Services des Ateliers ou nous constatons que nous avons :

- des problèmes d'effectif lié à l'absentéisme,
- des problèmes de gestion et de réapprovisionnement en matériel,
- des agents très inquiets, en situation de stress pour eux et leur famille face à l'ampleur de la crise sanitaire qui ne cesse de s'amplifier de jour en jour. Ils souhaiteraient respecter les consignes de confinement, ordonné par le Gouvernement.

Afin d'éviter que les agents se sentent oubliés, nous vous demandons d'intégrer également dans ce projet les agents des Services Techniques et de mettre une nouvelle organisation de travail basée sur le volontariat.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos salutations distinguées

Mr PERRIER Jérôme  
Représentant Syndical UGICT-CGT

Mr CARNET Olivier  
Représentant Syndical CGT TaM